

DIRECTION CULTURE-ANIMATION-PATRIMOINES

**APPEL A CANDIDATURE
ATELIERS D'ARTISTE DANS L'EX-CERCLE NAVAL**

08 juin – 07 juillet 2021

Mise à disposition d'ateliers pour des artistes plasticiens.



Ancien Cercle Naval - 52 rue du Château à BREST.

Introduction

Objet de l'appel à candidature :

Brest métropole a mis à disposition de l'équipe administrative du Quartz, Scène nationale, le bâtiment de l'ancien Cercle naval de Brest à titre temporaire. Le projet consiste désormais à transformer le bâtiment, sur la durée de mise à disposition, en un lieu artistique partagé entre l'équipe du Quartz et des artistes plasticien.ne.s. En-dehors des espaces attribués au personnel du Quartz, 17 pièces seront réservées à des ateliers d'artistes.

Afin d'optimiser la mise à disposition des espaces concernés, Brest métropole et la Ville de Brest lancent un appel à candidature à destination d'artistes plasticien.ne.s, émergent.e.s ou confirmé.e.s.



Historique du lieu :

Construit en 1963, le bâtiment accueille à partir de 1964 le Cercle des officiers de la Marine nationale. Il ferme ses portes le 1^{er} septembre 2017 et fait l'objet d'un rachat par Brest métropole. Son occupation artistique est temporaire, dans l'attente d'une nouvelle affectation des bâtiments.

Présentation du projet

Objectif :

Face au constat établi à Brest mais également sur l'ensemble du territoire breton du faible nombre de lieux de travail et d'échanges pour les artistes plasticien.ne.s, la Ville de Brest a souhaité marquer son soutien à ce secteur culturel en profitant de l'opportunité offerte par Brest métropole d'espaces disponibles dans l'ancien Cercle Naval. En effet, les arts plastiques souffrent actuellement d'un manque de structuration permettant aux artistes de bénéficier d'un réseau pour démarrer leurs activités professionnelles, se faire connaître, valoriser leur démarche, gagner en autonomie et en renommée, trouver un modèle économique viable à plus ou moins long terme, pouvoir décloisonner leur travail en développant des projets permettant de croiser plusieurs disciplines et champs de recherche.

Appel :

Brest métropole et la Ville de Brest lancent un appel à candidature à destination d'artistes plasticien.ne.s.

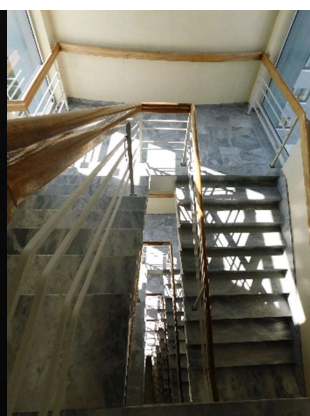
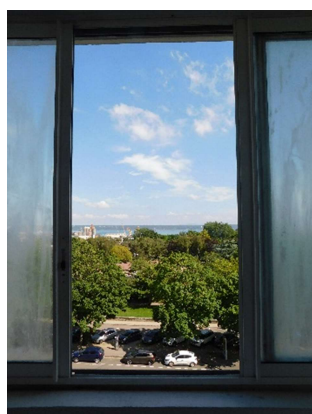
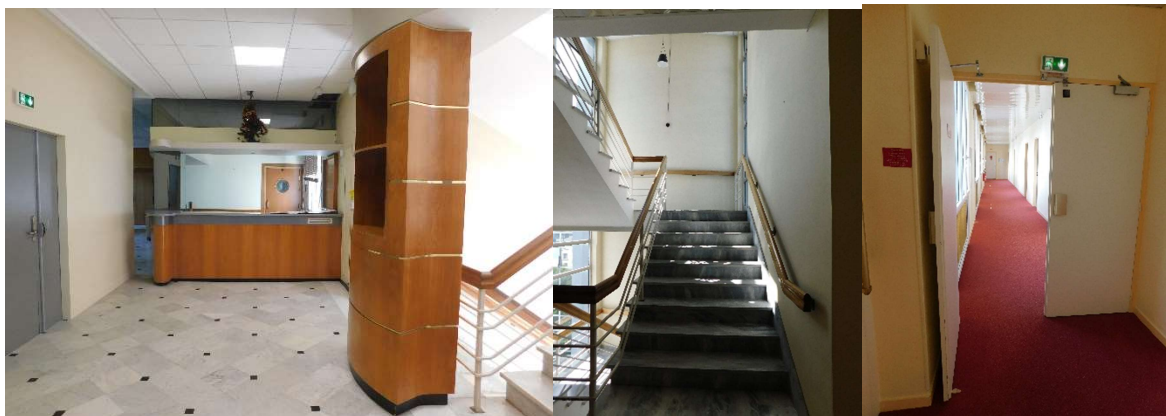
Suivant les candidatures retenues et les projets développés, d'autres appels à candidature pourront être lancés régulièrement sur la période de mise à disposition du bâtiment.

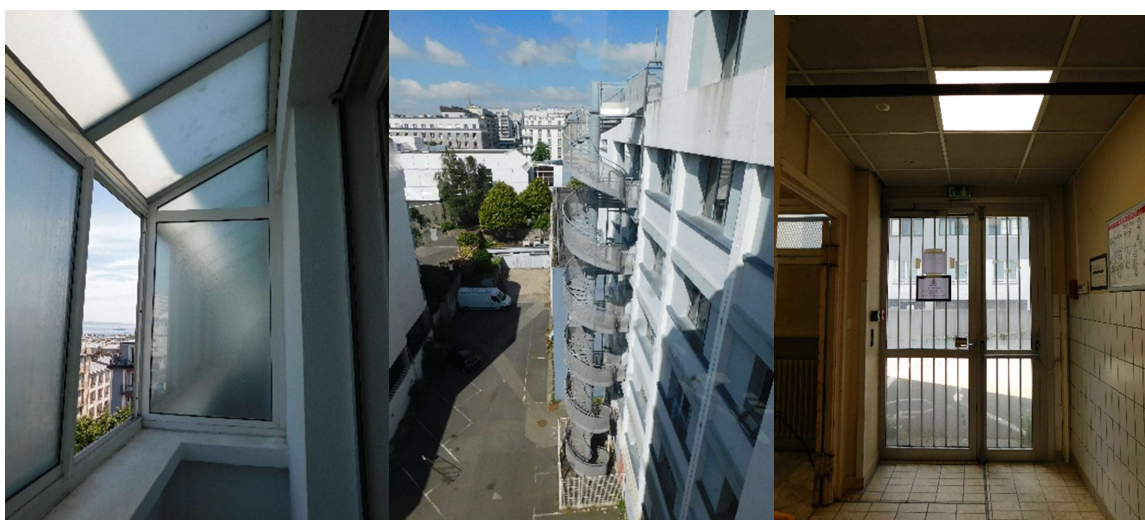
Présentation du lieu :

Brest métropole met à disposition des candidat.e.s retenu.e.s :

- Des espaces de travail individuels ou conjoints. En-dehors des espaces attribués au personnel du Quartz sur le RDC, le 1^{er} et le 2^e étage, 17 pièces seront réservées, entre le 4^e (11 pièces) et le 5^e étage (6 pièces) du bâtiment à ces ateliers. Les superficies des cellules sont comprises entre 19 et 25 m² chacune. Les 2 étages dédiés disposent chacun d'un point d'eau et de sanitaires.
- Des espaces communs de convivialité avec l'équipe administrative du Quartz.

Il est précisé que le bâtiment, mis à disposition temporairement avant réhabilitation complète, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.





Comité de sélection :

La sélection des artistes résident·e·s sera effectuée par :

- Christine FINIZIO, Directrice de l'association Document D'Artistes Bretagne ;
- Jean-Baptiste GABBERO, Directeur de l'EESAB-site de Brest ;
- Loïc LE GALL, Directeur de Passerelle centre d'Art Contemporain d'Intérêt National ;
- Un.e représentant.e de la Scène nationale du Quartz ;
- Sabine TEURTRIE, Cheffe de projets Arts plastiques à la Direction Culture animation patrimoines, Brest métropole/Ville de Brest.

Modalités d'accueil des artistes résidents :

Les candidats retenus bénéficieront d'ateliers :

- pour une durée comprise entre 3 semaines minimum et 12 mois maximum (avec une période de fermeture de 3 semaines durant les vacances d'été),
- avec accès au point d'eau de chaque étage mis à disposition,
- avec accès internet (WIFI ou port Ethernet selon les ateliers mis à disposition), chauffage, électricité.

Les échanges entre artistes résident.e.s et avec le personnel du Quartz seront encouragés afin de bénéficier de l'émulation propre aux lieux réunissant des acteurs culturels d'horizons variés.



Les artistes devront respecter le règlement intérieur du lieu, qui sera géré par l'équipe administrative du Quartz.

Les ateliers seront accessibles de 9h à 20h, du lundi au vendredi.

Le bâtiment ne saurait en aucun cas remplir une fonction d'hébergement. Les candidat.e.s retenu.e.s devront donc s'assurer elles.eux-mêmes d'une solution d'hébergement à Brest ou dans les environs.

Accès : bâtiment situé au cœur du centre-ville, à proximité de l'Hôtel de Ville

En train : 5 min de la gare à pied

Tramway : Arrêts *Liberté* ou *Siam*

Bus :

Lignes 1 (direction FORT MONTBARREY/HOPITAL LA CAVALE)

Lignes 3 (direction OCÉANOPOLIS/LAMBEZELLEC)

Lignes 4 (direction PORT DE COMMERCE/HOPITAL CAVALE)

Lignes 5 (direction PORTE DE GOUESNOU/PROVENCE)

(arrêt Liberté-Quartz)



Modalités de l'appel à candidature

Profil des candidats : artistes plasticien.ne.s, ayant un statut professionnel : plasticien.ne.s, designers, graffeur.euse.s, graphistes. Les candidatures en binômes sont possibles.

Pour les candidatures retenues : un contact sera réalisé par mail dans les jours qui suivront la sélection par le jury dans le courant du mois de juillet. Ensuite, en fonction du nombre de candidatures retenues, un entretien pourra être effectué avec les membres du comité de sélection. Pour les lauréats, l'accès aux espaces de travail pourra être programmé à compter du 15 septembre 2021.

Pour les candidatures non retenues : les postulants non sélectionnés seront tenus informés de la décision du comité de sélection par mail dans le courant du mois de juillet. Les candidats répondant aux critères d'attribution mais ne pouvant être retenus faute de place restante seront tenus informés des appels à candidature suivants, le cas échéant.

Dossier de candidature

Lettre de motivation : présentation générale de la démarche artistique entreprise par le candidat, de son parcours professionnel sur les 5 dernières années, de ses souhaits sur les prochaines années à venir, les liens avec le territoire brestois et régional, les besoins en termes d'espaces, de production et d'accompagnement, puis une présentation du projet envisagé dans l'atelier mis à disposition avec notamment des pistes d'actions de médiation envisagées avec des acteurs locaux.

Portfolio actualisé : format PDF 50 pages maximum avec liens actifs vers les vidéos et sites internet mentionnés, le cas échéant.

CV actualisé : format PDF 2 pages maximum.

Modalités de sélection

Originalité de la démarche artistique : les candidats devront faire preuve d'une certaine maturité dans leur démarche et être en capacité de défendre leurs projets de manière argumentée.

Liens avec les enjeux sociétaux actuels : un ancrage marqué du travail de l'artiste, des médias qu'il utilise, dans la société actuelle, favoriseront les échanges avec divers acteurs locaux, tant dans le champ artistique et culturel que dans d'autres domaines tels que la recherche scientifique et l'environnement par exemple.

Liens avec les activités du Quartz : une démarche artistique centrée sur le rapport au corps, la performance artistique, pourraient trouver écho dans les projets mener par le Quartz et favoriser ainsi les échanges avec l'équipe et les artistes associés à la Scène nationale. Par ailleurs, des propositions d'aménagement ou de valorisation des locaux occupés par l'équipe du Quartz seront également examinées avec une attention particulière (fresque, aménagement des espaces, ...).

Les activités nécessitant l'usage de fers à souder ou de chalumeaux ne pourront être retenues, la configuration des lieux ne permettant pas l'usage de tels outils.

Calendrier :

08 juin – 07 juillet 2021 : appel à candidature

08 juillet – 23 juillet 2021 : sélection des candidatures

15 septembre 2021 : installation des premiers artistes sélectionné.e.s

Dossier à transmettre à l'adresse suivante : sabine.teurtrie@brest-metropole.fr **pour le 07 juillet à 12h00.**

